

N° : DE/44/7.1/25.01.2021-6

<b>EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES</b>			
Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	47	Absent représenté :	1
Présents	44	Absents non représentés :	2
<b>VOTANTS</b>			<b>45</b>

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique salle des Fêtes à Sorgues, le 25 janvier 2021, après convocation légale reçue le 19 janvier 2021, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

**Etaient présents :**

M. David BELLUCCI, M. Jean BERARD, M. Fulgencio BERNAL, Mme Carine BLANC-TESTE, Mme Nadège BOISSIN, M. Didier CARLE, Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ, Mme Cindy CLOP, M. Laurent COMTAT, Mme Patricia COURTIER, M. Patrice DE CAMARET, M. Dominique DESFOUR, Mme Aurélie DEVEZE, Mme Jacqueline DEVOS, Mme Isabelle DUCRY, Mme Evelyne ESPENON, Mme Sylviane FERRARO, M. Cyrille GAILLARD, M. Stéphane GARCIA, Mme Sandy GEIGER, Mme Chantal GONNET-OLIVI, M. Christian GROS, Mme Florence GUILLAUME, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, M. Thierry LAGNEAU, M. Stéphane MICHEL, Mme Annie MILLET, M. Samuel MONTGERMONT, M. Marc MOSSÉ, M. Christophe MOURGEON, M. Michel MUS, M. Guillaume PASCAL, M. Michel PERRAND, M. Raymond PETIT, Mme Valérie PEYRACHE, M. Bernard RIGEADE, M. Christian RIOU, Mme Emmanuelle ROCA, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, Mme Sylviane VERGIER, Mme Aurélie VERNHES, M. Gérôme VIAU.

**Etait Absent représenté :**

M. Joël SERAFINI (pouvoir donné à M. Christian GROS).

**Etaient Absentes non représentées :**

Mme Patricia NICOLAS, Mme Christelle PEPIN.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **M. Gérôme VIAU** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Office de Tourisme Intercommunal « Porte du Ventoux » - Mesure exceptionnelle de gratuité des partenariats touristiques pour 2020**

Monsieur Didier CARLE, Vice-président, indique à l'assemblée que chaque année dans le cadre de ses missions de promotion et de coordination des acteurs touristiques du territoire, l'Office de Tourisme propose à l'ensemble des socio-pros de la communauté de communes de devenir (ou de continuer à être) partenaire de l'OT afin de bénéficier des outils promotionnels mis en place à savoir des guides touristiques (impressions), un site internet, la participation à des salons professionnels (Salon des vacances de Bruxelles, SIA de Paris, Salon du Running de Paris, Salon Roc d'Azur...), à des ateliers, etc.

Ce partenariat peut prendre plusieurs formes incluant pour certains des encarts publicitaires.

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LES SORGUES DU COMTAT

En 2020, la situation liée à la pandémie de Covid 19 n'a pas permis une activité promotionnelle normale et a eu pour conséquence une grave crise économique notamment dans le secteur du tourisme.

Au regard de cette situation exceptionnelle et des pertes subies par les acteurs locaux du tourisme (notamment les propriétaires de meublés de tourisme non professionnels qui n'ont pas pu bénéficier des aides de l'état), il apparaît indispensable d'exonérer les partenaires de l'OT de cette charge financière (si minime soit-elle).

Pour 2020 le montant des partenariats se décompose comme suit :

Forfait 2 : 30€ x 108 = 3240€

Forfait 3 : 70 € x 34 = 2380€

Forfaits 4 : 110 € x 16 = 1760€

Forfait 5 : 190 € x 17 = 3230€

**Total = 10 610€**

**Le Conseil Communautaire, Monsieur Didier CARLE, Vice-président, entendu,**

**Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés**

**AUTORISE** l'Office de Tourisme a appliqué la gratuité à l'ensemble des forfaits de partenariats choisis par les socio-pros pour l'année 2020.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Et ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie conforme.

**Christian GROS**

**Président de la Communauté de communes  
Les Sorgues du Comtat**

**Le Président,**

